

## Mon réflexe : TRI A LA SOURCE

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **rapporter dans les commerces**, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en PET et en plastique blanc ou transparent, piles, appareils hors d'usage, médicaments, peinture, déchets toxiques, toner d'imprimantes, etc...
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économiques en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

## Les déchets : une affaire personnelle ou collective ?

Le tri est une question à gérer de manière individuelle en premier lieu, si nécessaire par un changement des habitudes, ménage par ménage.

Mais ce n'est que par l'effort partagé par toute la collectivité, que chacun trouvera une récompense personnelle ou collective :

- le maintien et la sauvegarde de notre environnement
- un prix de la vignette abordable et des taxes annuelles raisonnables

Ce guide, élaboré avec le soutien de la SAIDDEF, peut vous aider dans cette tâche.

**Nous attendons que chacun et chacune fasse un effort pour garder ces coûts dans une proportion raisonnable.**

Nous vous remercions par avance de votre contribution

## Démolitions, transformations et déménagements

Tout dépôt volumineux, issu d'une démolition, d'une transformation ou d'un déménagement, doit être évacué aux frais des propriétaires ou locataires, directement auprès d'une entreprise spécialisée (par ex. Bader à Lucens). Les responsables de la déchetterie ont reçu l'instruction de refuser à l'avenir ce type de dépôt à la déchetterie.

Merci de votre compréhension.